



Communiqué de presse

Laurent BOURGUIGNAT dénonce la proposition de loi LFI visant à abroger le délit d'apologie du terrorisme

Dijon, le 24 Novembre 2024

Le Député de la France Insoumise Ugo BERNALICIS a déposé une proposition de loi pour supprimer le délit d'apologie du terrorisme du code pénal.

Dans le contexte inquiétant de banalisation des actes terroristes commis en France comme à l'étranger, et de montée insupportable de l'antisémitisme, cette initiative parlementaire est provocatrice et profondément indigne.

Je demande aux Députés de la Côte-d'Or, en particulier aux trois Députés élus avec l'étiquette « Nouveau Front Populaire » (coalition à laquelle appartient LFI) de la condamner sans ambiguïté.

Il est hors de question de laisser libre cours à l'intoxication des consciences, et d'accepter de relativiser, voire de légitimer, tout acte terroriste.

Nous le devons à la mémoire des victimes du terrorisme islamiste. Nous le devons à celles et ceux qui le combattent au quotidien avec courage et abnégation. Nous le devons à la République, une et indivisible.

Laurent BOURGUIGNAT
Conseiller municipal de Dijon (LR)
Conseiller de Dijon Métropole